

● Nature de l'action

Acquisition, Entretien ou Perfectionnement des connaissances.

● Personnel concerné

Futurs formateurs internes sur chariots automoteurs de manutention à conducteur porté

● Pré-requis

- Être titulaire du CACES® R489 en cours de validité et correspondant aux engins présents dans l'entreprise
- Expérience professionnelle significative dans la conduite des engins des catégories visées
- Connaissance de la réglementation en matière de sécurité

● Objectifs pédagogiques

Être capable :

- D'assurer et de conduire avec efficacité des séances de formation conformes à l'objectif.
- De mettre en œuvre une formation interne pour «CARISTE» en maîtrisant l'ensemble des aspects techniques, pédagogiques et réglementaires liés à ces engins et à l'environnement dans lequel ils évoluent.

● Modalités et délais d'accès

Modalités d'accès : Entretien téléphonique

Estimation du délai d'accès : de 30 jours à 2 mois

● Modes d'évaluation

- Tests de connaissances théoriques & pratiques sous les référentiels de la R.489 de la CARSAT.
- Mise en situation des futurs formateurs en salle et sur le terrain avec un groupe de salariés de l'entreprise à former.

● Méthodes pédagogiques

- Formation par alternance de théorie et de pratique, avec une pédagogie interactive.
- Vérification des compétences des stagiaires et remise à niveau.
- Un support de cours est remis à chaque participant en fin de stage
- Individualisation de la formation

Documentation : un support de cours sera remis à chaque stagiaire.

*** Pour le futur formateur : Phase 1 obligatoire s'il n'est pas titulaire du CACES® en cours de validité.**

PROGRAMME

PHASE 1

Pour le futur formateur, Formation et Tests CACES® selon les catégories visées

BILAN DES CONNAISSANCES ET REMISE À NIVEAU, CONCERNANT

- La réglementation
- La classification et technologie des engins
- Les principaux risques
- Les règles particulières et générales de sécurité à appliquer
- La maintenance 1^{er} niveau

RAPPEL DES CONSIGNES DE SÉCURITÉ, CONCERNANT

- La conduite,
- La circulation,
- Les manœuvres

PASSAGE DES TESTS CACES® R489 SELON LES CATÉGORIES VISÉES

BILAN ET ÉVALUATION FINALE

● Sanction de la formation

Pour le formateur non titulaire du CACES® :

- ✓ Délivrance du CACES® ou attestation de formation si le candidat ne présente pas l'ensemble des aptitudes requises.

Pour les formateurs titulaires du CACES® :

- ✓ Délivrance d'une attestation de Formation de Formateur

Concernant le CACES® : En cas d'échec sur le test théorique ou pratique, le candidat gardera le bénéfice de la partie réussie (théorique ou pratique) pendant un délai de 6 mois.

● Durée et rythme

1 jours pour la phase 1 et 3 jours pour la phase 2 à raison de 7 heures par jour, soit 28 heures.

● Tarif

En intra uniquement, nous consulter

● Accessibilité aux personnes handicapées

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

● Contact

FAURE Bénédicte au 05 59 90 01 25 ou benedicte.faure@asfo.fr

PHASE 2

1ÈRE PARTIE

LE RÔLE DU FORMATEUR

- Analyser les styles d'animation
- En déduire les effets induits sur le groupe
- Être méthodique, gérer le temps
- Être à l'écoute des stagiaires, réguler l'expression du groupe

LES GRANDES LIGNES DE L'APPRENTISSAGE

- Différentes méthodes pour apprendre
- Techniques pédagogiques liés aux formations internes sur chariots :
 - Travail individuel, travail de groupe,
 - Exposés
 - Mises en situation sur le terrain
- Supports pédagogiques

LA MISE EN ŒUVRE DE LA FORMATION SELON LES CATÉGORIES VISÉES

- La préparation de la formation
- L'animation et la régulation du groupe
- L'appropriation des connaissances
- L'écoute
- Apprentissage du geste professionnel
- L'autocritique de l'instruction
- Validation de la formation :
 - Epreuve théorique
 - Epreuve pratique
- La notation et le suivi administratif
- Questions/réponses liées aux spécificités techniques des chariots et engins des catégories visées
 - sur le terrain et en salle

2ÈME PARTIE

CO-ANIMATION D'UNE SESSION CHARIOT POUR LES CATÉGORIES VISÉES

- Mise en situation du (des) futur(s) formateur(s) avec un groupe de stagiaires de l'entreprise ; le(s) futur(s) formateur(s) étant assisté(s) et sous le contrôle du formateur AS.FO

➔ Pour les formateurs, recyclage annuel préconisé